



DIOCÈSE D'ÉVRY  
CORBEIL-ESSONNES

L'Évêque

### Au sujet d'une enquête en cours

Un article du Parisien publié lundi sur internet et mardi 8 juin dans l'édition papier indique que le Père B Delcey est visé par une plainte pour corruption de mineur. Je me dois d'apporter les précisions suivantes :

Comme l'indique l'article : « *En septembre, un jeune homme m'a fait part d'une situation qu'il aurait vécu alors qu'il était adolescent. A la suite de cet échange, j'ai considéré que les propos recueillis nécessitaient un signalement auprès de la justice de notre pays, ce que j'ai fait. J'ai pris à l'égard de ce prêtre des mesures prudentielles qui ont été exécutées. Je redis ma disponibilité à toute personne qui viendrait témoigner d'abus.* »

Je tiens à préciser que les propos que j'avais recueillis ne concernaient pas des violences sexuelles, ni des échanges de photos sexuelles contrairement à ce qu'indique le titre de l'article.

Il s'agissait de conversations au sujet du corps et de la sexualité qui ont mis mal à l'aise ce jeune. Elles ont été relues par lui comme intrusives et ne respectant pas sa liberté d'adolescent. Il s'inquiétait aussi que d'autres jeunes auraient pu être concernés.

C'est pour cela que j'ai rapidement saisi le Procureur et pris des mesures préventives en demandant au Père B Delcey de ne plus rencontrer seul des mineurs, de cesser l'accompagnement spirituel d'adolescent, de ne plus être en responsabilité à l'aumônerie des jeunes et cela jusqu'à nouvel ordre.

Ces mesures prudentielles visaient à éviter, si les faits s'avéraient exacts, un éventuel risque de mise en danger d'autres adolescents car ils sont des frères sur lesquels je dois veiller. Je les ai prises aussi pour le Père B. Delcey car il est aussi un frère que je dois aider. Je lui ai aussi demandé de poursuivre le travail psychologique qu'il avait commencé à ma demande avec un professionnel.

Ces mesures prudentielles étant mises en œuvre, j'ai tenu à la discrétion pour que l'enquête se déroule dans les meilleures conditions et aussi par respect de l'ensemble des personnes concernées.

Je porte à la fois le souci de toute personne présumée victime et celui du respect de la présomption d'innocence.

Je redis une fois encore ma disponibilité à toute personne qui viendrait témoigner d'abus ainsi que mon engagement à traiter avec vigilance et respect toute situation qui me serait soumise en concertation avec la cellule d'écoute des victimes du diocèse<sup>i</sup> et en informant les autorités judiciaires.

Je prie aussi pour que l'Esprit du Seigneur nous donne de vivre aux uns et aux autres cette situation avec mesure, justesse, amour des personnes, justice et vérité.

Évry le 9 juin 2021

+ Michel PANSARD  
Évêque d'Évry-Corbeil-Essonnes

<sup>i</sup> Coordonnées de la cellule : 01 60 91 17 18 ; mail : paroledevictimes91@eveche-evry.com